

## Des livres à donner ?

Jean-Luc Roy

Volume 40, Number 1, January–March 1994

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1033422ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1033422ar>

[See table of contents](#)

### Publisher(s)

Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED)

### ISSN

0315-2340 (print)

2291-8949 (digital)

[Explore this journal](#)

### Cite this document

Roy, J.-L. (1994). Des livres à donner ? *Documentation et bibliothèques*, 40 (1), 38–39. <https://doi.org/10.7202/1033422ar>

Tous droits réservés © Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED), 1994

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

Érudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

<https://www.erudit.org/en/>

romans, des titres littéraires, etc. La liste est diffusée auprès de bibliothèques scolaires et publiques au Québec et en Ontario et un blitz est organisé dans le cadre du 17<sup>e</sup> congrès de l'ASTED ce qui permet de recueillir environ 1 000 livres. Plus de 98 % des livres acheminés à Dakar par le soin de la valise diplomatique canadienne ont trouvé place sur les étagères de la bibliothèque de Pikine et servent réellement aux utilisateurs.

Une grande banque américaine a dû se défaire des doubles exemplaires de ses collections au moment où elle déménageait dans de nouveaux locaux plus exigus. L'opération parallèle de l'élagage de la collection et le microfilmage des périodiques permettait de céder environ 20 000 ouvrages. Considérant que l'entreposage des collections élaguées et microfilmée lui coûterait très cher, le directeur de la bibliothèque a décidé d'allouer une somme au transport des ouvrages vers une bibliothèque spécialisée d'un pays en développement (somme inférieure de beaucoup au loyer qu'il aurait dû payer pour entreposer les doubles). Il imposait cependant certaines conditions: la bibliothèque bénéficiaire devait accepter l'ensemble du lot et garder la collection intacte et publiciser son acquisition, évidemment pour satisfaire les mécènes, mais aussi pour assurer la plus grande utilisation possible de cette collection.

Un troisième exemple: des bibliothèques universitaires, pour la majorité an-

glophones, qui acceptent de déloger des collections de périodiques scientifiques et techniques qui ont fait l'objet d'élagage et de microfilmage vers des établissements d'enseignement supérieur et des laboratoires de recherche du Sud, dans le cadre d'ententes bilatérales entre les institutions désignées. Les frais de transport sont partagés par les deux institutions.

Il me vient facilement à l'esprit d'autres exemples dans le domaine des écoles de bibliothéconomie et des sciences de l'information où la BIEF a joué le rôle de courtier pour identifier et obtenir des collections d'ouvrages spécialisés. Je pense aussi au jumelage entre associations professionnelles qui permet de mettre au point des programmes ponctuels de dons de livres.

Je fais volontairement abstraction des dons de livres dits culturels qui sont consentis par des réseaux officiels comme des ministères d'Affaires étrangères et des ambassades dont l'objectif est clairement axé sur la promotion d'une culture plutôt que sur le véritable accès à l'information. Il est à remarquer que plusieurs pays du Nord disposent de sommes considérables pour l'expédition de ce type d'ouvrages et qu'il est difficile, sinon impossible, de solliciter leur gratuite bienveillance pour l'expédition d'ouvrages autres que promotionnels.

Il est à prévoir, au cours des prochaines années, que les dons de livres pour-

ront se transformer, du moins dans les bibliothèques d'enseignement secondaire, collégial et universitaire, en dons de matériels sur des supports différents, comme par exemple les disques compacts. Il conviendra, et la BIEF s'y intéresse, de négocier avec les producteurs de disques compacts le don des CD périmés vers les institutions du Sud. Le recyclage des CD permettrait d'introduire massivement cette nouvelle technologie dans le Sud et en Europe de l'Est et offrirait la possibilité aux producteurs d'investir éventuellement dans de nouveaux marchés. N'a-t-on pas vu dernièrement, le ministère de la Défense nationale du Canada, recycler des centaines de copies du logiciel Wordperfect dans les écoles primaires et secondaires canadiennes? Intéressant, peu coûteux, rentable et enfin un retour sur l'investissement pour les payeurs de taxes!

Il convient donc de retenir que les dons de livres, dans une perspective internationale, sont valables. Ces programmes doivent cependant, pour être efficaces et rentables, être gérés selon des modalités et des principes directeurs qui tiennent compte de l'offre et de la demande, des besoins réels des bénéficiaires et des volontés des donateurs. Les programmes de dons de livres sont rentables lorsqu'ils sont négociés dans le cadre de jumelages institutionnels ou encore par l'entremise de courtiers. Les coûts d'expédition peuvent ainsi faire l'objet d'entente à frais partagés.

## Des livres à donner?

Jean-Luc Roy

Durant les années 80, une bibliothèque de l'Université d'État d'Haïti a profité de la générosité des Canadiens. Des quantités de livres usagés s'y sont accumulés à côté d'une certaine quantité de livres neufs, assez pertinents. Nous disons «à côté», parce que la grande majorité de ces livres usagés ont été empilés dans un entrepôt. De 1985 à 1987, j'ai participé à ce projet de coopération internationale. Un travail d'élagage s'imposait mais quel travail délicat! et quel gaspillage en coûts de transport, d'entreposage et, parfois, de traitement catalographique. Cette expé-

rience et une visite attentive des autres bibliothèques universitaires et publiques d'Haïti m'inclinent à recommander de ne pas expédier dans les pays en développement les livres usagés et inutiles au Canada.

Faisons quand même quelques distinctions.

La pertinence des livres destinés à la lecture de loisir, dans une bibliothèque publique, ne fait pas trop problème. Le traitement catalographique de ces livres

est peu exigeant. Il suffit donc qu'un organisme ait les ressources pour sélectionner ceux qui sont «présentables» et pour les expédier outre-mer. Mais justement, ces ressources, forcément considérables, ne pourraient-elles pas être mieux utilisées en faveur des mêmes bénéficiaires?

Il faudrait sans doute adopter la même approche pour les ouvrages de référence utilisés dans une bibliothèque publique ou scolaire. Malheureusement, des éditions pas trop désuètes de ces ouvrages figurent rarement parmi les livres

à donner. À moins d'être le distributeur d'un dictionnaire, par exemple, qui n'a pas vendu tous les exemplaires d'une édition remplacée récemment...

Quant aux livres d'étude, traités et manuels de tous les niveaux, je suis catégorique: trop peu est assez pertinent pour justifier les coûts liés à la sélection, au traitement, à l'entreposage et à l'entretien de ces livres dans un pays en développement.

Le désir de donner à ces pays les livres qui ne nous sont plus utiles est fort louable. Mais ne croit-on pas trop facilement que ce qui a été utile et attrayant, au Canada, à un moment donné, sera aussi utile et attrayant, des années plus tard, dans un contexte culturel fort différent? Utile et attrayant au point de justifier les coûts consécutifs à la gratuité d'acquisition? N'y a-t-il pas derrière ce désir une fausse culpabilité attachée au fait de jeter des livres qui ne nous servent plus? Il faut se rappeler que le livre n'est pas une monnaie: celui à qui on le donne ne s'en trouve pas forcément moins pauvre. Je

n'enrichis pas un établissement haïtien démuné en lui donnant des livres qui lui seront peu ou prou utiles. Nos élans de générosité ne devraient jamais nous faire oublier les sains principes de gestion.

Quelqu'un dira: «Oui mais la demande pour des livres usagés gratuits est là, pressante, dans les pays en développement. Ils savent bien ce qu'ils veulent». Comme dans bien d'autres domaines, ils savent ce qu'ils veulent, mais connaissent mal leurs besoins réels. Une population pauvre qui apprend à lire a besoin, en fait, de livres bien choisis, expédiés gratuitement, installés gratuitement dans une bibliothèque gérée gratuitement.

Il y a même des professeurs d'université qui souhaitent développer, dans leur bibliothèque, un fonds documentaire pour des recherches «éventuelles». La réponse à cette attente n'est évidemment pas du côté des livres obtenus à titre gracieux. Elle est probablement du côté des collections de microdocuments (microfiches et, bientôt, disques compacts). La bibliographie internationale et les nou-

velles technologies d'interrogation remplaceraient alors le traitement catalographique et l'entreposage et la conservation seraient peu coûteux.

Si l'aide à un pays en développement nous tient à coeur, nous pouvons contribuer à une fondation philanthropique qui fournira à ce pays, non des livres usagés, ni même l'argent, mais des crédits. Des crédits à la disposition d'un organisme responsable et destinés à l'achat et à la production de livres locaux, au choix et à l'achat de livres importés, récents et pertinents, au salaire de personnes compétentes qui tiendront ces livres à la disposition des lecteurs et encourageront à la lecture.

Que faire alors avec les livres qui nous embarrassent? Voici quelques suggestions: encourager sa bibliothèque à installer près de la sortie une table de «livres gratuits», profiter de la moindre occasion pour en donner autour de soi, à des particuliers, fussent-ils plus collectionneurs que lecteurs, envoyer ce qui reste à la récupération du papier, avec l'esprit tranquille d'un bon gestionnaire.

**LOGICIELS AD HOC**  
documents administratifs  
procès-verbaux  
centre de documentation

**SUR MESURE**

(514) 385-5510

**CIDG**  
CONSEILLERS EN INFORMATIQUE  
DOCUMENTAIRE ET DE GESTION

analyse de besoins  
formation  
programmation